

Une nouvelle directive clinique de la SOGC présente des traitements simples pour soulager diverses douleurs menstruelles

Le 26 juin 2017, Ottawa – La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) a publié une nouvelle directive clinique pour guider les médecins dans le traitement de la dysménorrhée primaire, un trouble menstruel commun causant de la douleur et qui touche des millions de femmes partout dans le monde.

La dysménorrhée primaire se caractérise par de la douleur qui survient avant ou pendant la menstruation sans présence d'une maladie sous-jacente comme l'endométriose. Bien que ce trouble soit une importante cause d'absentéisme au travail, à l'école et dans d'autres activités, il demeure souvent non traité chez les femmes, peu importe leur âge. Nombreuses sont les femmes qui croient normale la douleur associée à leurs menstruations; même si celle-ci est intense et incapacitante, elles ne cherchent pas à consulter un médecin.

[La directive clinique de consensus sur la dysménorrhée primaire](#) publiée en ligne sur le site Web du Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC) à l'adresse www.jogc.com, présente aux médecins des traitements simples, efficaces et facilement accessibles. Cette directive clinique constitue une révision et une mise à jour de la première directive publiée en décembre 2005.

La directive recommande que toutes les femmes atteintes de dysménorrhée, en consultation avec leur médecin, considèrent la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), la pratique régulière d'activité physique et l'application locale de compresses chaudes. La prise prolongée ou en continu d'un contraceptif hormonal combiné est également efficace pour atténuer la douleur associée à la dysménorrhée primaire.

La directive clinique recommande également, pour le traitement des femmes qui présentent des saignements menstruels abondants, l'insertion d'un système intra-utérin à libération progressive de lévonorgestrel ou l'ablation de l'endomètre afin de réduire la dysménorrhée tout en réduisant le flux menstruel.

La SOGC recommande fortement aux femmes de consulter leur médecin pour obtenir des renseignements supplémentaires et des traitements.

Pour de plus amples renseignements, ou pour organiser des entrevues, veuillez contacter :

Anne Trueman

Directrice des communications de la SOGC

Courriel : atrueman@sogc.com

Téléphone : 613-730-4192, poste 228

À propos de la SOGC

La SOGC est l'un des organismes nationaux de spécialité les plus anciens au Canada. Fondée en 1944, la Société a pour mission de faire la promotion de l'excellence dans la pratique des soins en obstétrique et en gynécologie et de faire progresser la santé des femmes grâce au leadership, à la défense des intérêts, à la collaboration et à l'éducation. La SOGC représente les obstétriciens et les gynécologues, les médecins de famille, les infirmières, les sages-femmes et les professionnels paramédicaux qui travaillent dans le domaine de la santé génésique et sexuelle. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web de la SOGC : www.sogc.org